Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 18/09/2024 - 19086 - 2000 B 01226 - 431 886 431 - ABC BATIMENT

RAPPORT DE GESTION

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY
Le : 18 SEP 2024
Numéro : 19086

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Présentation des états financiers

Je vous précise que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, en ce qui concerne la présentation des comptes et méthodes d'évaluation, par rapport à l'exercice précédent.

Au cours de cette assemblée vous aurez à approuver les comptes et à donner, s'il y a lieu, quitus de sa gestion à votre gérante.

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges, et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir une perte comptable de 1940 .18 euros .
La politique de rigueur maintenue n'a pas permis de maintenir le redressement suite à la conjoncture défavorable.

Je propose d'affecter ce résultat au report à nouveau.

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

CONCLUSION :

J'espère que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérante.

Anne Martine DESAILLY
Gérante.

SARL ABC BATIMENT
S.a.r.l. au Capital variable de 7.622.47 EUROS
R.C.S. EVRY
51 Chemin des Prés 91710 VERT LE PETIT

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS LE 29 JUIN 2024 à 17 heures;

Les Associés de la SARL ABC Bâtiment, société à responsabilité limitée au capital variable de 7.622.47 euros, divisé en 500 parts de 15 euros 24 cts chacune, se sont réuni en assemblée Générale Ordinaire annuelle au siège social : 51 Chemin des Prés 91710 VERT LE PETIT, sur convocation de la gérance.

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Sont présents ou représentés :

Monsieur Alexandre Pommereau titulaire de 200 Parts sociales

Monsieur Laurent Corre titulaire de 150 Parts sociales

Madame Anne-Martine Desailly titulaire de 150 Parts sociales

L'assemblée générale est présidée par nous, Anne-Martine DESAILLY, gérante associée, présente et acceptante.

La présidente constate que les associés présents ou représentés possèdent ensemble la totalité des parts sociales et qu'en conséquence l'assemblée est en état de délibérer.

La Présidente rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Rapport de la gérance sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023; approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

La Présidente dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée :

un double des lettres de convocation envoyées aux associés
L'inventaire au 31 décembre 2023 ;
Le compte de résultat et le bilan arrêté à la même date ;
Le rapport de gérance sur les opérations de l'exercice.

La Présidente indique que :

Les comptes à l'exception de l'inventaire ;
Le texte des résolutions ;
Le rapport de gérance ;

ci-dessus énumérés ont été communiqués aux associés au moyen de la lettre de convocation et que l'inventaire a été tenu au siège social à leur disposition pendant les quinze jours qui précèdent l'assemblée.

L'assemblée lui en donne acte.

Puis lecture est donnée du rapport de la gérance sur les opérations diverses.

La Présidente ouvre la discussion en précisant que l'exercice 2023 a fait ressortir un résultat négatif.

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu le rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice, l'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se traduisant par une perte comptable de 1940.18 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide que le bénéfice de l'exercice, soit : 1040.18 euros sera affecté au report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve le rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice 2023 en toutes ses parties et donne au gérant quitus de l'exécution de son mandat pour le dit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal des présentes délibérations pour remplir toutes formalités qu'il appartiendra.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures. De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par le gérant et les Associés.

Anne-Martine DESAILLY
Gérante-Associée

Laurent Corre

Alexandre POMMEREAU

COMPTES ANNUELS

ABC BATIMENT
51 CHEMIN DES PRES
91710 VERT LE PETIT

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023
0169903338

Bilan

BILAN ACTIF

Actif

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 278	6 278		
Autres immobilisations corporelles	9 745	9 221	524	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	151		151	151
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Actif immobilisé	**16 174**	**15 499**	**675**	**151**
Stocks de matières premières, d'approvisionnements	5 000		5 000	1 839
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stock de marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	25 658		25 658	22 658
Autres créances	17 561		17 561	17 698
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Dont actions propres				
Disponibilités	986		986	7 858
Charges constatées d'avance				
Actif circulant	**49 205**		**49 205**	**50 052**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion (actif)				
TOTAL	**65 379**	**15 499**	**49 880**	**50 203**

BILAN PASSIF

Passif

Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel	7 634	7 634
Dont versé	*7 634*	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		
Autres réserves		
Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants		
Report à nouveau	(28 921)	(30 183)
RESULTAT DE L'EXERCICE	(1 940)	1 263
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Capitaux propres	**(23 227)**	**(21 287)**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Provisions pour risques et charges		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	43 621	43 621
Dont emprunts participatifs		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	522	1 979
Dettes fiscales et sociales	10 630	10 326
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	18 333	15 563
Produits constatés d'avance		
Dettes	**73 107**	**71 490**
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL	**49 880**	**50 203**

DETAIL DU BILAN ACTIF

Rubriques		01/01/2023 31/12/2023 12	01/01/2022 31/12/2022 12	Variation Montant	Variation %
Installations techniques, matériels et out. industriels					
2154	Matériel industriel	6 278		6 278	
28154	DOTAT AMORT MAT INDUST	(6 278)		(6 278)	
Autres immobilisations corporelles		**524**		**524**	
2181	AGENCEMENTS AMENAGEMENT DIVERS	7 964		7 964	
2182	Matériel de transport	1 000		1 000	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	781		781	
28181	AMORTISSEMENT AGENCEMENT	(7 964)		(7 964)	
28182	AMORTISSEMENT MAT TRANSPORT	(1 000)		(1 000)	
28183	AMORTISSEMENT MAT BUREAU ET INFO	(258)		(258)	
Autres titres immobilisés		**151**	**151**		
2711	TITRES	151		151	
Actif immobilisé		**675**	**151**	**524**	**346,34**
Stocks de matières premières et approvisionnements		**5 000**	**1 839**	**3 161**	**171,89**
317	STOCKS FOURNITURES DIVERSES	5 000		5 000	
Clients et comptes rattachés		**25 658**	**22 658**	**3 001**	**13,24**
4112ARIF	ARRIFANA	3 283		3 283	
411A	CLIENT A	492		492	
411HEIL	SELARL HEILES	332		332	
411JAM	JAMES	1 033		1 033	
411MDY	MDY	17 416		17 416	
411MIS	MISTER BLUE	102		102	
4181	CLIENT FACTURES A ETABLIR	3 000		3 000	
Autres créances		**17 561**	**17 698**	**(137)**	**-,77**
401BO	BOUYGUES	123		123	
401DIV	DIVERS	55		55	
401ELD	REXEL	324		324	
401EX	EXERTIS	34		34	
401FREE	FREE	48		48	
401ORA	ORANGE	110		110	
401PAY	PAYPAL	231		231	
401PS	PSE JFC	6 000		6 000	
401W	WURTH	3		3	
421AP	ALEXANDRE POMMEREAU	1 150		1 150	
421COLUM	COLUMBO ENRICO	1 164		1 164	
4375	PRO BTP	859		859	
445661	TVA RECUPERABLE A 20%	3 173		3 173	
44567	Crédit de TVA à reporter	1 233		1 233	
4457151	TVA COLLECTEE 20%	854		854	
46755	elyo	2 200		2 200	
Disponibilités		**986**	**7 858**	**(6 872)**	**-87,45**
51215	CIC	903		903	

Rubriques		01/01/2023 31/12/2023 12	01/01/2022 31/12/2022 12	Variation	
				Montant	%
531	Caisse siège social	83		83	
Actif circulant & charges constatées d'avance		**49 205**	**50'052**	**(847)**	**-1,69**
TOTAL GÉNÉRAL		**49 880**	**50 203**	**(323)**	**-,64**

DETAIL DU BILAN PASSI

Rubriques		01/01/2023 31/12/2023 12	01/01/2022 31/12/2022 12	Variation Montant	 %
Capital social ou individuel		**7 634**	**7 634**		
1013	capital souscrit appelé versé	7 634		7 634	
Report à nouveau		**(28 921)**	**(30 183)**	**1 263**	**4,18**
110	REPORT A NOUV CR	16 262		16 262	
119	REPORT A NOUV DR	(45 183)		(45 183)	
Résultat de l'exercice		**(1 940)**	**1 263**	**(3 203)**	**-253,67**
Capitaux propres		**(23 227)**	**(21 287)**	**(1 940)**	**-9,11**
Emprunts et dettes financières divers		**43 621**	**43 621**		
4551	A. M. DESAILLY	17 925		17 925	
4552	A POMMEREAU	25 697		25 697	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**522**	**1 979**	**(1 457)**	**-73,64**
401CUC	CUC	77		77	
401PU	PUM P	445		445	
Dettes fiscales et sociales		**10 630**	**10 326**	**304**	**2,94**
431	Sécurité sociale	367		367	
437	CAISSE CONGES	355		355	
4371	GARP	195		195	
4372	tva sur opca	1 378		1 378	
4373	PROBTP ARRCO Non Cadre	1 478		1 478	
43731	Prévoyance	266		266	
43752	CCPBRP	3 806		3 806	
4457111	TVA Collectée 19.6Débit France	275		275	
4457121	TVA Collectée 5.5 Débit France	171		171	
4457131	TVA COLLECTEE 7	653		653	
445714	TVA COLLECTEE 10 %	519		519	
44578	TVA SUR FRES A ETABLIR	500		500	
4486	ETAT A PAYER	668		668	
Autres dettes		**18 333**	**15 563**	**2 770**	**17,80**
411AUD	AUDYONISOS	20		20	
411MAUV	MAUVOISIN SCI				
411STEG	STEG	176		176	
411STRAI	CLIENTS EXO	12 000		12 000	
411WB	WBA	1 349		1 349	
4671	FRAIS ALEXANDRE POMMEREAU	393		393	
4672	AVANCE FRAIS AMD	3 386		3 386	
4675	X DEBAV	1 008		1 008	
Total des dettes & comptes de régularisation		**73 107**	**71 490**	**1 617**	**2,26**
TOTAL GÉNÉRAL		**49 880**	**50 203**	**(323)**	**-,64**

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	France	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	66 651		66 651	88 948
Chiffre d'affaires net	**66 651**		**66 651**	**88 948**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits				96
Produits d'exploitation			**66 651**	**89 044**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			39	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(5 000)	2 017
Autres achats et charges externes			68 128	80 539
Impôts, taxes et versements assimilés			717	15
Salaires et traitements			3 947	4 430
Charges sociales			261	586
Dotations aux amortissements sur immobilisations			258	
Dotations aux provisions immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			1	18
Charges d'exploitation			**68 350**	**87 604**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**(1 698)**	**1 440**
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Produits financiers				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Charges financières				
RÉSULTAT FINANCIER				

RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(1 698)	1 440
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			242	177
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Charges exceptionnelles			242	177
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			(242)	(177)
Participation des salariés au résultat de l'entreprise				
Impôt sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS			66 651	89 044
TOTAL DES CHARGES			68 591	87 781
BÉNÉFICE OU PERTE			(1 940)	1 263

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

Rubriques		01/01/2023 31/12/2023 12	01/01/2022 31/12/2022 12	Variation Montant	 %
Production vendue de services		**66 651**	**88 948**	**(22 297)**	**-25,07**
70415	TRAVAUX 20%	41 637		41 637	
70435	TRAVAUX 10%	25 015		25 015	
Chiffres d'affaires nets		**66 651**	**88 948**	**(22 297)**	**-25,07**
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		**66 651**	**89 044**	**(22 393)**	**-25,15**
Achats de matières premières et autres approvisionnements		**39**		**39**	
60811	Frais accessoires d'achat France	39		39	
Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements		**(5 000)**	**2 017**	**(7 017)**	**-347,89**
6031	Variation des stocks de matières premières (et fournitures)	(5 000)		(5 000)	
Autres achats et charges externes		**68 128**	**80 539**	**(12 412)**	**-15,41**
605	ACHATS CHANTIER	32 654		32 654	
6061	CARBURANT	5 067		5 067	
6063	6063	66		66	
60631	PETIT EQUIPEMENT	3 005		3 005	
60632	FOURNITURES CHANTIERS	11 315		11 315	
60634	PETIT MATERIEL	2 916		2 916	
60635	PETIT OUTILLAGE	50		50	
6064	FRES ADMINISTRATIVES	638		638	
6068	autres fournitures	317		317	
608	Frais accessoires d'achat	2		2	
611	Sous-traitance générale	319		319	
615	Entretien et réparations	924		924	
616	Primes d'assurance	3 240		3 240	
6234	CADEAUX	153		153	
625	Déplacements,missions et réceptions	38		38	
6251	VOYAGE DEPL	2 490		2 490	
6257	RECEPTION	2 001		2 001	
626	Frais postaux et frais de télécommunications	1 085		1 085	
627	Services bancaires et assimiles	1 453		1 453	
6275	Frais sur effets (commissions d'endos...)	202		202	
6285	COTISATIONS	193		193	
Impôts, taxes et versements assimilés		**717**	**15**	**702**	**4 752,30**
6312	TAXE APPRENTISSAGE				
63511	TAXE PROFESSIONNELLE	717		717	
Salaires et traitements		**3 947**	**4 430**	**(482)**	**-10,89**
6411	REMUNERATIONS	1 947		1 947	
6413	PRIME EXCEPTIONNELLE	2 000		2 000	
Charges sociales		**261**	**586**	**(325)**	**-55,53**
6451	Cotisations à l'URSSAF	169		169	

Rubriques		01/01/2023 31/12/2023 12	01/01/2022 31/12/2022 12	Variation	
				Montant	%
6453	PROBTP	3		3	
6455	PREVOYANCE PRO BTP	86		86	
64575	PROBTP PREVOYANCE	2		2	
Amortissements des immobilisations		**258**		**258**	
68112	DOTAT AMORTISSEMENT CORPORELLES	258		258	
Autres charges		**1**	**18**	**(17)**	**-94,40**
658	AUTRES PERTES	1		1	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		**68 350**	**87 604**	**(19 255)**	**-21,98**
Résultat d'exploitation		**(1 698)**	**1 440**	**(3 138)**	**-217,98**
Résultat courant avant impôts		**(1 698)**	**1 440**	**(3 138)**	**-217,98**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		**242**	**177**	**65**	**36,55**
6712	AMENDES	170		170	
67123	Majorations fiscales	72		72	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		**242**	**177**	**65**	**36,55**
Résultat exceptionnel		**(242)**	**(177)**	**(65)**	**-36,55**
TOTAL DES PRODUITS		**66 651**	**89 044**	**(22 393)**	**-25,15**
TOTAL DES CHARGES		**68 591**	**87 781**	**(19 190)**	**-21,86**
BÉNÉFICE OU PERTE		**(1 940)**	**1 263**	**(3 203)**	**-253,67**

SARL ABC BATIMENT
51 CHEMIN DES PRES
91710 VERT LE PETIT

ANNEXES

Au bilan de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 dont le total est de 49 880 EUROS.

Au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste dégageant une perte de 1940 EUROS 18

L'exercice a une durée de 12 mois du 1er janvier au 31 décembre 2023.

Les notes ci-après font parties des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

REGLES ET METHODES COMPTABLES

I Méthodes d'évaluation

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II LES PRINCIPALES METHODES UTILISEES SONT LES SUIVANTES

a) Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

-logiciels
-matériel de bureau
-matériel informatique
-mobilier de bureau
-matériel de transport

b) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

III DEROGATIONS, MODIFICATIONS AUX PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

IV FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Néant.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

SARL au capital variable de 7.634 EUROS composé de 500 parts de 100 francs soit 15 euros 24 centimes chacune

200 Parts à Monsieur Alexandre Pommereau pour une valeur de :20000 francs soit 3.048.00 euros

150 Parts à Monsieur Laurent CORRE Pommereau pour une valeur de :15000 francs soit 2.286. euros

150 Parts à Madame Anne-Martine Desailly pour une valeur de :15000 francs soit 2.286. euros

1. Principes généraux

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de12. mois.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, ainsi que du règlement 2018-06 de l'ANC homologué par arrêté ministériel du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, selon les principes suivants :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Règles de prudence et sincérité des comptes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes
Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

1. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus / sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire / dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions	** ans
Agencements et aménagements des constructions	** ans
Installations techniques	** ans
Matériels et outillage industriels	** ans
....	** ans

b) Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée

c) Titres de placements

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur prix d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur achat.
En cas de cession de titres de même nature, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée

Les valeurs mobilières ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :
- pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice
- pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

d) Stocks

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués ont été évalués à leur coût de production. Les charges fixes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks (et en cours) ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Les opérations à long terme ont été évaluées en tenant compte de l'avancement des travaux (et en excluant les frais financiers).

Les pertes potentielles sur les contrats à long terme déficitaires ont été provisionnées pour leur totalité.

f) Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS

Augmentations

Rubriques	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création, virements
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	6 278		
Installations générales, agencements et divers	7 964		
Matériel de transport	1 000		
Matériel de bureau, informatique et mobilier			781
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total des immobilisations corporelles	15 242		781
Participations et mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	151		
Prêts et autres immobilisations financières			
Total des immobilisations financières	151		
TOTAL	15 393		781

Diminutions

Rubriques	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors-service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel			6 278	
Installations générales, agencements et divers			7 964	
Matériel de transport			1 000	
Matériel de bureau, informatique et mobilier			781	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles			16 023	
Participations et mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			151	
Prêts et autres immobilisations financières				
Total des immobilisations financières			151	
TOTAL			16 174	

AMORTISSEMENTS

Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 278			6 278
Inst générales, agencements et divers	7 964			7 964
Matériel de transport	1 000			1 000
Mat de bureau et informatique, mobilier		258		258
Emballages récupérables et divers				
Total immobilisations corporelles	15 242	258		15 499
TOTAL	15 242	258		15 499

2024

N° 2065-SD
2024
N° 11084*25
Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Formulaire à déposer en double exemplaire

IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/2023	et clos le	31/12/2023	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
SARL ABC BATIMENT DESAILLY ANNE MARTINE 0169903338	
SIRET 4 3 1 8 8 6 4 3 1 0 0 0 1 1	Mél : abcbat@bbox.fr
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :
51 CHEMIN DES PRES 91710 VERT LE PETIT	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées	ELECTRICITE RENOVATION BATIMENT	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	1 698
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 *quindecies*)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies*		Jeunes entreprises innovantes, art 44 *sexies*-0 A		Autres dispositifs	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 *septies*		Zone franche d'activité nouvelle génération, art 44 *quaterdecies*		Zone de restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 *sexdecies*		Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 *octies* A		Zone de revitalisation rurale, art 44 quindecies	
Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)		Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies*			
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CBC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n °2258-SD (art. 223 *quinquies* C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom/Adresse — N°
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre
 Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom/Adresse — N°
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays — Nom — État de résidence — N°

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé	EBP

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
M. ERIC MACHERAS N. RUE DU BOIS [illegible] 14EME ARRONDISSEMENT	Tél :
OGA/OMGA — Viseur conventionné — (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné	Date : Lieu :
	Qualité et nom du signataire : MME DESAILLY ANNE MARTI GERANTE
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné	Signature :
Examen de conformité fiscale (ECF) — Prestataire	

EBP Informatique 2024

2024

① **BILAN – ACTIF**

DGFiP N° 2050-SD **2024**

cerfa

N° 15949 * 06

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise	ABC BATIMENT	Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise	51 CHEMIN DES PRES 91710 VERT LE PETIT	

SIRET 4 3 1 8 8 6 4 3 1 0 0 0 1 1

Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

Exercice N clos le 31 12 2023

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé	TOTAL (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	6 278	AS	6 278	
	Autres immobilisations corporelles	AT	9 745	AU	9 221	524
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	151	BE		151
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH		BI		
TOTAL (II)		BJ	16 174	BK	15 499	675
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	5 000	BM		5 000
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	25 658	BY		25 658
	Autres créances (3)	BZ	17 561	CA		17 561
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres.....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	986	CG		986
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	49 205	CK		49 205
	Frais d'émission d'emprunt à étaler **(IV)**	CW				
	Primes de remboursement des obligations **(V)**	CM				
	Écarts de conversion actif * **(VI)**	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	65 379	1A	15 499	49 880

Renvois (1) dont droit au bail		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'1 an	CR	
Clause de réserve de propriété * :	Immobilisations		Stocks		Créances		

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

EBP Informatique 2024

2024

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 *bis*-SD

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

2024

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

Cocher la case si néant ☐

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					*Total (a à h)*	

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art 48-1 à 6 ann. III au CGI).	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
* SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants, * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	*2*	*3*	*4*	*5*	*6*	*7*	*8*

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %			
			0%	15%	19%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

ERP Informatique 2024

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

② **BILAN – PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051-SD **2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise	ABC BATIMENT	Néant ☐ *

				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 7 634)		DA	7 634
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		DB	
	Écarts de réévaluation (2) *	(dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)		DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3) *	(dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau		DH	(28 921)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(1 940)
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	(23 227)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligatoires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	
	Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs EI)	DV	43 621
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	522
	Dettes fiscales et sociales		DY	10 630
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	18 333
Compte de régul	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)		EC	73 107
	Écart de conversion passif * **TOTAL (V)**		ED	
	TOTAL GENERAL (I à V)		EE	49 880

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		- Écart de réévaluation libre	1D	
		- Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	73 107
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

EBP Informatique 2024

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFiP N° 2052-SD **2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise	ABC BATIMENT					Néant ☐ *
		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC
	Production vendue — Biens *	FD		FE		FF
	Production vendue — Services *	FG	66 651	FH		FI 66 651
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	66 651	FK		FL 66 651
	Production stockée *					FM
	Production immobilisée *					FN
	Subventions d'exploitation					FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP
	Autres produits (1) (11)					FQ
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR 66 651
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS
	Variation de stocks (marchandises) *					FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU 39
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV (5 000)
	Autres achats et charges externes (3) (6*bis*) *					FW 68 128
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX 717
	Salaires et traitements *					FY 3 947
	Charges sociales (10)					FZ 261
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — (- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al 3) indiqué dans la case HS) * HS)					GA 258
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux provisions					GB
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant dotations aux provisions *					GC
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges dotations aux provisions					GD
	Autres charges (12)					GE 1
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GF 68 350
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG (1 698)
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM
	Différences positives de change					GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR
	Différences négatives de change					GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW (1 698)

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

EBP Informatique 2024

2024

④ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

DGFiP N° 2053-SD **2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	ABC BATIMENT	Néant ☐ *

				Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7)	**(VII)**	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)		HE	242
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7)	**(VIII)**	HH	242
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)			HI	(242)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *		**(X)**	HK	
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	66 651
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	68 591
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)			HN	(1 940)

RENVOIS

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
	- Crédit-bail immobilier		HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées			1J	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
(6*bis*) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 *bis* du CGI)			HX	
(6 *ter*) Dont	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 *octies* du CGI)		RC	
	- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 *quinquies* D du CGI)		RD	
(9) Dont transfert de charges			A1	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)		A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives A6	Obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2024

⑤ **IMMOBILISATIONS**

DGFiP N° 2054-SD **2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : **ABC BATIMENT** — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS							Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
							1		2		3	
INCORP	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I						CZ		D8		D9	
INCORP	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II						KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	(dont composants	L9		)	KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	(dont composants	M1		)	KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions	Installations gales, agencts*, aménagts des constructions	dont composants	M2		)	KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		dont composants	M3		)	KS	6 278	KT		KU	
CORPORELLES	Autres immo corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	7 964	KW		KX	
CORPORELLES	Autres immo corporelles	Matériel de transport *					KY	1 000	KZ		LA	
CORPORELLES	Autres immo corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC		LD	781
CORPORELLES	Autres immo corporelles	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes						LK		LL		LM	
CORPORELLES	TOTAL III						LN	15 242	LO		LP	781
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations						8U		8V		8W	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés						1P	151	1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V	
FINANCIÈRES	TOTAL IV						LQ	151	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	15 393	ØH		ØJ	781

CADRE B — IMMOBILISATIONS			Diminutions : Par virement de poste à poste		Diminutions : Par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
			1		2		3		4	
INCORP	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
INCORP	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO		LV		LW		1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions	Inst Générales, agencements, aménagements des constructions	IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillages industriels		IT		MJ		MK	6 278	ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Installations gales, agencements, aménagements divers	IU		MN		MN	7 964	MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MQ		MQ	1 000	MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	781	MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers*	IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		IY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes		IZ		ND		NE		NF	
CORPORELLES	TOTAL III		IY		NG		NH	16 023	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	151	2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G	
FINANCIÈRES	TOTAL IV		I3		NJ		NK	151	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	16 174	ØM	

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

EBP Informatique 2024

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉEVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 *bis*-SD **2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Les entreprises ayant pratiqué **la réévaluation légale** de **leurs immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise	SARL ABC BATIMENT	Néant *

Exercice N clos le : 31/12/2023

CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col 1– col. 2) – col 5] (5)
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice : Montant des suppléments d'amortissement (2)	Au cours de l'exercice : Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
		①	②	③	④	⑤	⑥
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	**TOTAUX**						

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 *bis* J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice

Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend

- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4,
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B — DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 – FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	–	
3 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2024

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

⑥ **AMORTISSEMENTS**

DGFiP N° 2055-SD **2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	ABC BATIMENT	Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst Générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	6 278	QA		QB		QC	6 278
Autres immobilisations corporelles	Inst Générales, agencements, aménagements divers	QD	7 964	QE		QF		QG	7 964
	Matériel de transport	QH	1 000	QI		QJ		QK	1 000
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM	258	QN		QO	258
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	15 242	QV	258	QW		QX	15 499
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	15 242	ØP	258	ØQ		ØR	15 499

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst gales, agenc , aménagements divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob Corporelles	Inst Gales, agenc Et aménagements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages, récupérations et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations **TOTAL III**		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	

Total général *non ventilé* (NP + NQ + NR)	NW		**Total général *non ventilé*** (NS + NT + NU)	NY		**Total général *non ventilé*** (NW – NY)	NZ	

CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

EBP Informatique 2024

⑦ **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

DGFiP N° 2056-SD **2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise	**ABC BATIMENT**	Néant ☐ *

NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
			1		2		3		4	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *		3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II du CGI) *		3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *		3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires		3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art 39 *quinquies* H du CGI)		IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)		3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients		4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)		5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés a payer *		5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)		5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation			UE		UF			
		- financières			UG		UH			
		- exceptionnelles			UJ		UK			
Titres mis en équivalence . montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI									10	

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA . les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

EBP Informatique 2024

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

⑧ ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057-SD **2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	ABC BATIMENT	Néant ☐ *

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN	
				1		2		3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA					
	Autres créances clients		UX	25 658		25 658		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie*	(Provisions pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés		UY	2 314		2 314		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	859		859		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	5 260		5 260		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)		VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	9 128		9 128		
Charges constatées d'avance			VS					
		TOTAUX	VT	43 219	VU	43 219	VV	

RENVOIS				
(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD	
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF	

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
			1	2	3	4
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	522	522		
Personnel et comptes rattachés		8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	7 843	7 843		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 119	2 119		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilées	VQ	668	668		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	43 621	43 621		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	18 333	18 333		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
	TOTAUX	VY	73 107	VZ 73 107		

RENVOIS							
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	1 107	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 107				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

EBP Informatique 2024

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

⑨ **DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL**

DGFiP N° 2058-A-SD **2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	**ABC BATIMENT**	Néant ☐*	Exercice N clos le 31/12/23

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WB	
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE			XE	
Autres charges et dépenses somptuaires (art 39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG				
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensés de réintégration (art 239 *sexies* D du CGI)	RB		)		
Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau n° 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-*bis*)	XX			XW	242
Amendes et pénalités	WJ	242	Charges financières (art 39-1-3° et 212 *bis* du CGI) *	XZ				
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
Impôt sur les sociétés (cf page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)							I7	
Quote-part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7	

Régimes particuliers / impositions différées

Moins-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)	I8	
	- imposées au taux de 0%	ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme	WN	
	- Plus-values soumises au régime des fusions	WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)		XR	

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art 39-1-3ème et 212 du CGI) *	SU		Zone d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3	
						TOTAL I	WR	242

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS — 1 940

Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G I E et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes *		WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau n° 2058-B-SD, cadre III)		WU	
Régime d'imposition particuliers et impositions différées — Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)	WV	
	- imposées au taux de 0 %	WH	
	- imposées au taux de 19 %	WP	
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure	WW	
	- imputées sur les déficits antérieurs	XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *		WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits net des actions et parts d'intérêts	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)	XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art 223 B du CGI)		ZX	

Mesures d'incitation

Déduction au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer *									ZY	
Majoration d'amortissement *									XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations* — Reprise d'entreprises en difficulté (art 44 *septies*)	K9		Entreprises nouvelles (art 44 *sexies*)	L2		J E I (art 44 *sexies*)			XF	
			S I I C (art 208C)	K3		Zone de restructuration de défense (art 44 *terdecies*)	PA			
ZFU – TE (art 44 *octies* A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 *duodecies*)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 *quaterdecies*)	XC			
Bassin urbain à dynamiser (art 44 *sexdecies*)	PP		Zone de revitalisation rurale (art 44 *quindecies*)	PC		Zone de développement prioritaire (art 44 *septdecies*)	PB			

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)								XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	(dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 decies E)	YH		)	XG	
	dont déduction exceptionnelle (art 39 *decies* A)	YA		dont déduction exceptionnelle (art 39 *decies* C)	YC				
	dont déduction exceptionnelle (art 39 *decies* B)	YB		dont déduction exceptionnelle (art 39 *decies* D)	YD				
	dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)	YI		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI				
	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL							
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2	
							TOTAL II	XH	1 940

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I moins II)	XI		
	Déficit (II moins I)			XJ 1 698
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN		XO 1 698

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

EBP Informatique 2024

⑩ DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B-SD **2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise	ABC BATIMENT	Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	23 035
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau n° 2058-A-SD)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis– K5)				K6	23 035
Déficit de l'exercice (tableau n° 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	1 698
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	24 733

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1° *bis* al 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotation de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° *bis* al 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
			9G	
			9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
	YN		YO	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	↓		↓	
à reporter au tableau n° 2058-A-SD	ligne WI		ligne WU	

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau n° 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert

EBP Informatique 2024

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

(11) **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFiP N° 2058-C-SD **2024**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **ABC BATIMENT** — Néant ☐*

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(30 183)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves — Réserves légales	ZB	
					Affectations aux réserves — Autres réserves	ZD	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	1 263		Dividendes	ZE	
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF	
					Report à nouveau	ZG	
	TOTAL I	ØF	(28 921)		(N.B . le total I doit être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	

RENSEIGNEMENTS DIVERS — Exercice N

ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(	Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7	)	YQ	
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR	
	- Effets portés à l 'escompte et non échus					YS	
DÉTAIL DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance					YT	32 973
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(	dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	)	XQ	
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtage					YV	
	- Autres comptes	(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	)	ST	35 154
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD					ZJ	68 128
DÉTAIL DES POSTES — IMPÔTS ET TAXES	- CFE et CVAE					YW	717
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(	dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS	)	9Z	
	Total du poste correspondant à la ligne X du tableau n° 2052-SD					YX	717
TVA	- Montant de la TVA collectée					YY	10 828
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	14 871
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2022) *					ØB	1 947
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					ØS	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK	%
	- Numéro de centre agréé * XP		- Filiale et participations (Liste au tableau 2059-G-SD prévue à l'art 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0			ZR	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice					RG	
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies* du CGI					RH	
RÉGIME DE GROUPE*	**Société** , résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 % JM		Imputations	JC	
	Groupe résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 % JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale JH		n° SIRET de la société mère du groupe JJ				

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

EBP Informatique 2024

ebp SOLUTIONS DE GESTION

DONNÉES D'IDENTIFICATION

F-IDENTIF

A. IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN du déclarant	431886431
Désignation du déclarant	ABC BATIMENT 51 CHEMIN DES PRES 91710 VERT LE PETIT 0169903338
Code activité NAF	4321A
Référence d'Obligation Fiscale TDFC	IS1
Référence d'Obligation Fiscale CVAE	

Désignation du conseil	☐ Pas de conseil ☒ Comptable ☐ Cabinet Conseil ☐ Expert - Comptable	M ERIC MACHERAS	CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

B. RÉGIME FISCAL

Catégorie fiscale	BI
Régime fiscal	RN
Code IS/IR-BIC (si catégone fiscale = BIC/IS)	IS
Cession/cessation d'activité ou décès de l'exploitant	
Dépôt provisoire (ou pas) de la déclaration	NOR

C. PÉRIODES

Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2023
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2023
Durée de l'exercice ou période N	12
Date d'arrêté provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2022
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12

D. MONNAIE

Code monnaie	EUR

EBP Informatique 2024